

2015

Rapport de gestion



Innovateur d'assurances

www.aedessa.be

Chers actionnaires,

Nous vous présentons notre rapport de gestion relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015. L'année 2015 aura été marquée par deux événements majeurs qui renforcent davantage encore la crédibilité d'Aedes : la signature d'un nouveau partenariat avec Axa Belgium qui, sous réserve d'approbation par la Banque Nationale, prendra effectivement cours au 01/07/16 et la certification ISAE 3402, validation externe de l'ensemble de nos process. Ces deux événements clés balisent le chemin qu'Aedes va prendre dans les prochaines années, un chemin où la créativité, l'innovation et les services se baseront toujours sur la meilleure des organisations Compagnie.

1. Comptes annuels 2015

Nos comptes annuels se clôturent au 31 décembre 2015 par un bénéfice net de 393.756 €.

Le total des produits de notre compte d'exploitation s'élève à 7.996.921 € (progression du chiffre d'affaires de 10% en 2015 par rapport à 2014).

Ces produits sont composés essentiellement de commissions eu égard à notre statut de souscripteur.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 7.623.148 €. Ce montant comprend notamment 3.926.494 € de commissions versées à nos courtiers partenaires et 531.806 € pour les amortissements qui portent essentiellement sur le développement d'outils informatiques adaptés à notre activité.

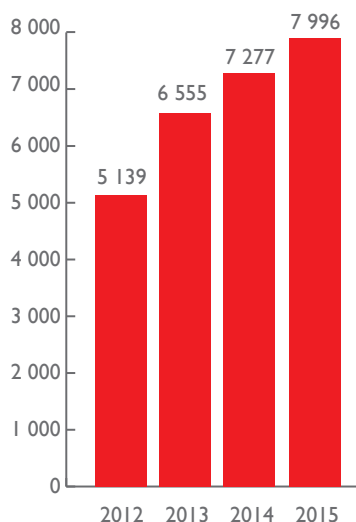
2. Dividende relatif à l'exercice 2015

Tenant compte du report à nouveau qui totalise 796.000 € au 31/12/2015 et du bénéfice après impôts de 393.756 € pour l'exercice concerné, le Conseil propose d'affecter le total de ces deux montants, soit 1.189.756 € comme suit :

- Bénéfice à distribuer : 386.400 €
- Bénéfice à reporter : 803.356 €

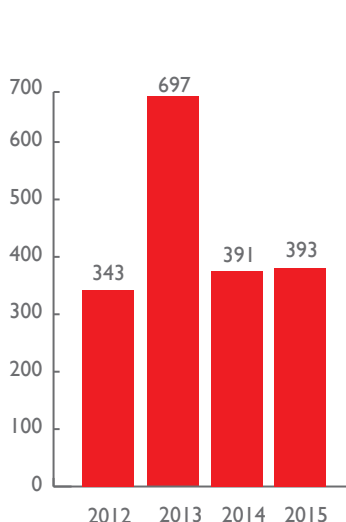
Le dividende après prélèvement du précompte mobilier s'élève à 10,22 € par action.

Chiffre d'affaires



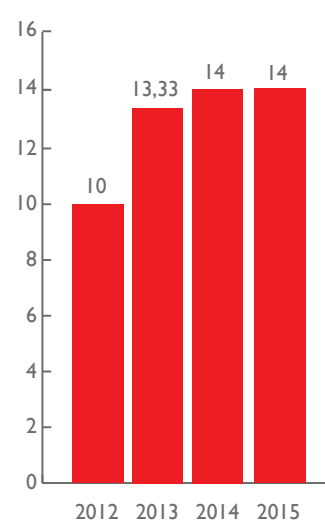
en milliers d'EUR

Bénéfice net



en milliers d'EUR

Dividende



en EUR

3. Exposé sur la situation de la société (Article 96, 1° du Code des sociétés)

Aedes agit en qualité de souscripteur auto, incendie, RC familiale, gens de maison et protection juridique. Le portefeuille comprend 88.348 polices au 31/12/2015 dont 25.394 RC voitures et 8.173 incendie maisons d'habitation. Avec Aedes Vlaanderen, le portefeuille comprend au 31/12/2015 107.382 polices.

Au plan bilantaire, l'actif de la société se présente comme suit. Les actifs incorporels (666.400 € contre 483.000 € en 2014) correspondent aux développements informatiques. Les actifs corporels totalisent 928.000 € contre 745.000 € en 2014. Les participations financières (1.200.800 € contre 1.245.000 € en 2014) concernent exclusivement les filiales. Enfin, les créances à plus d'un an portent sur 1.310.300 € contre 1.253.000 € en 2014.

Au passif, les fonds propres totalisent un montant de 2.408.000 € contre 2.400.000 € en 2014. La dette envers notre principal fournisseur compagnie est de 2.000.000 € par rapport à 2.030.000 € en 2014. Les dettes à plus d'un an sont de l'ordre de 500.000 € et sont principalement liées à l'acquisition d'un bien immobilier.

Il nous reste à préciser que la société n'est impliquée personnellement dans aucun litige.

Les prévisions pour l'exercice 2016 sont positives quant au développement de notre activité. Nous prévoyons de dégager un bénéfice à l'issue du prochain exercice social.

L'innovation, notre ADN

La signature d'Aedes est désormais « Innovateur d'assurances », une marque de fabrique de plus en plus reconnue dans le secteur et confirmée par le succès en RC Auto de la P40 et de la P50 et par l'octroi du Prix DECAVI de l'innovation pour le lancement de notre produit vélo : la PVélo.

Une organisation Compagnie

Notre organisation Compagnie repose sur des contrôles internes réguliers, sur des audits externes, sur le respect strict des procédures. Aedes a obtenu en 2015 la certification ISAE 3402 validant l'ensemble des process internes. Aedes est la première société du secteur à bénéficier d'une telle certification et s'inscrit en 2016 dans une logique de renouvellement de cette certification et d'une intensification des contrôles.

La qualité de nos services est également essentielle. Elle est incarnée par chaque collaborateur et est mesurable : J+1, J+2, nouveau sinistre traité dans les deux heures... Plus que jamais, nos collaborateurs incarnent l'esprit Aedes, qu'ils en soient remerciés !

Partenariat

En tant que souscripteur, Aedes collabore avec une compagnie partenaire. En 2015, un nouveau partenariat a été signé avec le leader du marché belge de l'assurance, Axa Belgium. Nous sommes extrêmement fiers de cette nouvelle alliance qui prendra effet, sous réserve d'approbation de la Banque Nationale, à partir du 1^{er} juillet 2016. Aedes garde bien évidemment toute son indépendance, son autonomie de gestion, la spécificité de ses services et sa liberté créative.

Une visibilité toujours plus grande

Aedes a reçu le prix DECAVI 2015 de la meilleure campagne de communication en assurance non vie pour son opération « pommes » et a été élue PME francophone de l'année 2015 par le groupe IPM.

Comme précisé auparavant, Aedes a également reçu le prix DECAVI 2016 de l'innovation pour son nouveau produit vélo : la PVélo !

Aedes remercie Frédéric Jacquet (sprl Verbis) pour sa collaboration efficace avec le service marketing d'Aedes.

Nos courtiers, nos partenaires

On ne peut pas évoquer la réussite d'Aedes sans remercier nos partenaires, les courtiers ! C'est grâce à eux que nous en sommes là, grâce à leurs demandes que l'innovation coule dans nos veines, grâce à leurs attentes que nos services sont en constante évolution. Merci.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (Article 96, 2° du Code des sociétés)

Le Conseil d'administration n'a pas connaissance d'événements importants survenus après la clôture de l'exercice au sens de l'article 96, 2° du Code des sociétés.

5. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société (Article 96, 3° du Code des sociétés)

Le conseil d'administration n'a pas connaissance de risques ou incertitudes particulières susceptibles d'influencer négativement le développement de la société.

6. Activités en matière de recherche et de développement (Article 96, 4° du Code des sociétés)

Aedes n'a pas réalisé en 2015 d'activités en matière de recherche et de développement au sens de l'article 96, 4° du Code des sociétés.

7. Existence de succursales de la société (Article 96, 5° du Code des sociétés)

Aedes ne dispose d'aucune succursale.

8. Informations complémentaires obligatoires à insérer en vertu du Code des sociétés (Article 96, 7° du Code des sociétés)

Il n'y a pas d'information complémentaire obligatoire à insérer.

9. Utilisation des instruments financiers par la société (Article 96, 8° du Code des sociétés)

La société ne recourt pas à des placements financiers spéculatifs.

10. Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

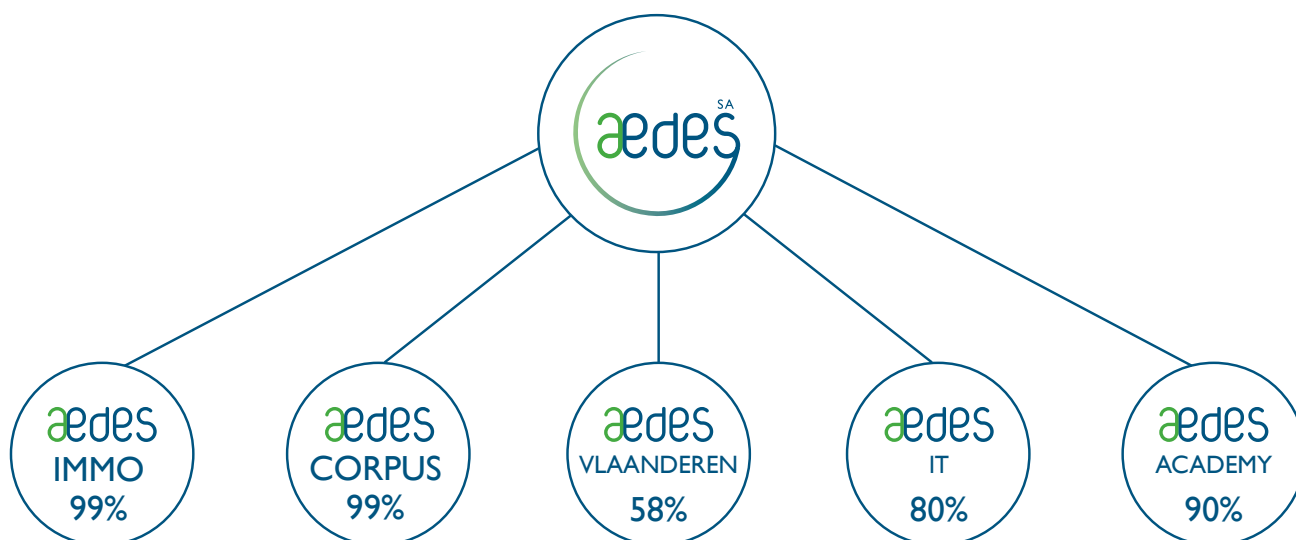
Le risque informatique

Le management Aedes a fixé au premier rang de ses préoccupations la gestion du risque informatique face à une accélération toujours plus grande des évolutions technologiques.

Le risque fournisseur et réglementaire

Pour diminuer son risque fournisseur et se préparer à toute modification législative qui rapproche l'organisation « souscripteur » de l'organisation « Compagnie », Aedes s'est engagée dans la mise en place et le respect de procédures, dans la rédaction et le suivi de vade mecum, dans une logique de contrôle tant internes qu'externes, etc.

11. Existence des filiales de la société



Aedes Immo

Aedes est propriétaire à 99% d'une filiale immobilière « Aedes Immo ». Les actions figurent à son actif pour une valeur comptable de 659.397 €.

La valeur estimée de ces actions est d'environ 1.500.000 € et la plus-value latente s'élève à environ 890.000 €.

Aedes Corpus

Aedes Corpus exerce deux métiers distincts : la commercialisation du logiciel « Grille Corpus » et la gestion des sinistres. 2016 sera une année très importante pour Aedes Corpus puisque la société prendra en charge la gestion des sinistres Protection Juridique du portefeuille Aedes.

Aedes Vlaanderen

Nous remercions et nous félicitons toute l'équipe d'Aedes Vlaanderen, dirigée par Katrien Vanden Bulcke, pour son extrême motivation et les bons résultats qui en découlent. Les perspectives sont excellentes.

Sur base de la clôture de l'exercice au 30/06/2015, le chiffre d'affaires exprimé en commissions est de 1.322.667 €.

Aedes IT

Nous remercions et nous félicitons toute l'équipe d'Aedes IT, dirigée par Edgar Lux, pour les excellents résultats obtenus.

Sur base de la clôture de l'exercice au 31/12/2015, le chiffre d'affaires est de 1.499.323 €.

Aedes Academy

L'école virtuelle de formation aux questions assurantielles sera officiellement lancée courant 2016.

12. Composition du Conseil d'Administration

Renouvellement du mandat de 3 administrateurs

Les mandats de Thierry Ronvaux, de Vincent Gilliard et d'Olivier Dassy arrivant à leur terme, le Conseil propose le renouvellement de ces mandats pour une période de 6 ans.

Démission et nomination d'un administrateur

Gaston Lejeune a remis sa démission au Conseil d'administration.

Le Conseil propose la nomination de Claire Van Grundelbeke en remplacement de Gaston Lejeune.

Nomination d'un administrateur

Le Conseil propose la nomination de Claire Bingen.

Namur, le 10 mai 2016
Le Conseil d'administration